



Investor
Services

Market Services FX Spotlight

AOÛT 2026

NUMÉRO 22

Situation actuelle

Le dollar américain s'est replié en juillet malgré la hausse des taux obligataires, alors que le pétrole a rebondi en réaction à l'escalade des tensions au Moyen-Orient. Par ailleurs la hausse des taux qui était largement attendue ne s'est pas concrétisée lors du FOMC de juillet. Les données sur l'économie américaine sont restées contrastées. L'inflation est redescendue de son sommet à la suite du recul des prix du pétrole le mois précédent, ce qui a permis à de nombreuses banques centrales de maintenir leurs taux inchangés en attendant d'en savoir plus sur les retombées du choc énergétique.

Après avoir accepté un protocole d'entente, l'Iran a frappé plusieurs navires en circulation dans le détroit d'Ormuz le 7 juillet. Ces attaques ont conduit Le Trésor américain à révoquer les exemptions sur le pétrole iranien, et les États-Unis ont répliqué en procédant à des frappes intenses après que M. Trump eut déclaré la fin du cessez-le-feu. Les frappes mutuelles de représailles se sont poursuivies au cours du mois, et elles se sont intensifiées le 13 juillet lorsque M. Trump a rétabli le blocus américain imposé aux navires iraniens et exigé un paiement de 20 % sur la valeur du fret traversant le détroit – une mesure qui a rapidement été annulée. Le 20 juillet, après la mort de trois militaires américains et neuf jours consécutifs de frappes américaines, les médiateurs iraniens ont suggéré une dizaine de jours de cessation des hostilités, mais les échanges de tirs ont finalement continué. Le pétrole a dépassé 95 \$ US le baril en raison de la chute de la navigation dans le détroit, et les Houthis ont déclaré « hors limite » le détroit de Bab el-Mandeb en mer Rouge. Au cours de la dernière fin de semaine de juillet, les tensions se sont relâchées, du fait que les États-Unis ont mis fin à leurs frappes après 13 jours consécutifs de bombardements et que des rumeurs d'échanges diplomatiques entre Oman et l'Iran ont circulé. Le 27 juillet, Donald Trump a annoncé unilatéralement que les deux parties se rencontreraient à nouveau pour des pourparlers diplomatiques.

Le président des États-Unis Donald Trump a annoncé de nouveaux droits de douane de 50 % sur les exportations canadiennes, y compris sur certains produits conformes à l'AEUMC, mais avec des exemptions pour l'énergie et les minéraux critiques. Les nouveaux droits de douane seraient appliqués en vertu de l'article 338 de la Loi sur les tarifs de 1930 et entreraient en vigueur dans 30 jours, touchant environ 5 % des exportations canadiennes vers les États-Unis selon le Bureau du représentant américain au Commerce. La réaction initiale de l'USD/CAD a été modérée, étant donné que de nouveaux changements ou de nouvelles solutions pourraient émerger au cours de la période de 30 jours précédant la date de mise en œuvre du 19 août. D'autres pays se verront imposer des droits de 10 % à 12,5 % en vertu de l'article 301, avec une entrée en vigueur le 24 juillet, au motif d'une incapacité à lutter contre le travail forcé.

Lors de sa réunion du 15 juillet, la Banque du Canada a laissé son taux directeur à 2,25 % et fait part de perspectives plus optimistes pour le deuxième trimestre par rapport à ses réunions précédentes. La banque centrale prévoit un taux d'inflation global plus élevé à 2,5 % cette année, contre 2,3 % précédemment, et elle a abaissé ses prévisions de croissance du PIB de 1,2 % à 0,7 %, bien que le gouverneur Tiff Macklem ait souligné la possibilité d'une reprise et d'une expansion économique à la suite de la récession technique. **L'IPC du Canada s'est inscrit en baisse en juin, dans le sillage d'un repli des prix de l'énergie. L'inflation globale d'un mois sur l'autre est ressortie à -0,4 %, comparativement aux prévisions de -0,2 %, tandis que les taux de base et médians d'une année sur l'autre se sont établis en dessous de 2 %.**

Le 23 juillet, la Banque centrale européenne a maintenu le taux des facilités de dépôt à 2,25 %, soulignant que malgré la remontée des prix de l'énergie en juillet, les prévisions actuelles concordent toujours avec son niveau de référence de juin. Les marchés ont interprété les commentaires de Christine Lagarde comme une confirmation de la hausse des taux attendue en septembre, les swaps estimant à plus de 80 % la probabilité d'une hausse lors de la prochaine réunion.

La Banque d'Angleterre a maintenu son taux d'escompte à 3,75 % lors d'un vote à six voix contre trois, soit un peu plus en faveur du resserrement que précédemment. L'attention s'est portée sur la possibilité que les effets secondaires de l'inflation soient ancrés dans

EN MANCHETTE

- Reprise des frappes entre les États-Unis et l'Iran
- La BdC laisse ses taux inchangés
- La BCE laisse ses taux inchangés
- La Fed laisse ses taux inchangés
- La BdA laisse ses taux inchangés
- La BdJ laisse ses taux inchangés
- Andy Burnham devient le nouveau Premier ministre

l'économie ; une préoccupation que le gouverneur Andrew Bailey a largement dissipée lors de sa conférence de presse, mentionnant une répercussion inflationniste moindre que prévu.

Aux États-Unis, le nombre d'emplois non agricoles a plongé à 57 000 en juin, contre des prévisions de 113 000, ce qui représente une détérioration considérable par rapport aux 129 000 emplois créés en mai (après révision). Malgré ce recul, le taux de chômage est passé de 4,3 % à 4,2 %. Cela dit, le taux de participation au marché du travail a également reculé pour atteindre son plus bas niveau en cinq ans. Ce résultat inférieur aux attentes a provoqué une liquidation du dollar américain qui a renversé la tendance observée récemment, alors que les marchés rajustaient leurs attentes à l'égard de la réunion du FOMC en juillet.

Avant la réunion du FOMC en juillet, les marchés estimaient à 50 % la probabilité d'une hausse des taux, sur la base des commentaires austères de Christopher Waller mentionnant la nécessité de relever les taux si le prochain rapport sur l'IPC montrait une augmentation. Le rapport sur l'inflation qui a suivi a rassuré les investisseurs, car il s'est avéré plus modéré que prévu : l'inflation globale a chuté de 0,4 % d'un mois sur l'autre, soit sa plus forte baisse depuis avril 2020, tandis que l'inflation de base d'un mois sur l'autre est restée stable. L'indice des prix à la production (IPP) a renforcé la perception d'un ralentissement de la hausse des prix, avec un PPI global d'un mois sur l'autre de -0,3 %. Par la suite, les marchés des taux d'intérêt sur court terme ont revu à la baisse la probabilité d'une hausse des taux en juillet, mais avec une probabilité de hausse des taux toujours à 35 % à l'approche du FOMC. **Le 29 juillet, le FOMC a finalement maintenu les taux dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %, mais MM. Logan, Kashkari et Hammack se sont prononcés en faveur d'une hausse.** Lors de la conférence de presse, le ton s'est avéré plus conciliant que ce qui était attendu par les marchés, conduisant à une plus grande certitude quant à une hausse de taux en septembre. De plus, aucune indication prospective n'a été révélée, ce qui a entraîné le dénouement des positions acheteur sur le dollar.

Le yen a chuté à des niveaux inégalés depuis 1986 alors que l'USD/JPY a dépassé 163, ce qui a mis les marchés à l'affût d'une intervention. Par ailleurs, selon des rumeurs non confirmées, la Première ministre Sanae Takaichi songeait à démissionner en raison de l'effondrement de sa popularité. Le principal événement pour les marchés s'est produit le 30 juillet, lorsque le ministère des Finances est intervenu et a provoqué une chute de l'USD/JPY de 163 à 158. L'intervention a d'abord entraîné une baisse de 3 % de l'USD/JPY sur un volume de plus de 50 G\$ US, ce qui a pesé sur l'ensemble des paires en USD et fait reculer l'indice du dollar au comptant Bloomberg, lequel a terminé juillet dans le rouge. **La Banque du Japon a aussi choisi de laisser les taux inchangés à 1 % à l'issue d'un vote de huit voix contre une. Seul Hajime TaTata s'est prononcé en faveur d'une hausse de 25 pb, et les commentaires de M. Ueda au sujet de la réunion de septembre ont été interprétés comme plus enclins au resserrement.**

À l'horizon

M. Trump a annoncé que le président chinois Xi Jinping se rendrait aux États-Unis le 24 septembre, ouvrant la voie à de futurs accords commerciaux, bien que l'incertitude persiste en raison des frictions persistantes entre les deux pays.

En France, Marine Le Pen a obtenu un sursis après sa condamnation pour détournement de fonds, ce qui lui permet de se présenter à l'élection présidentielle de 2027. Elle a par la suite confirmé son intention de se porter candidate, ce qui a accru l'incertitude politique et les risques associés à ses politiques moins favorables au marché. Cependant, étant donné que le scrutin n'est attendu que l'année prochaine, les marchés ont peu réagi.

Andy Burnham a remplacé Keir Starmer à la tête du Parti travailliste et sa nomination au poste de Premier ministre a été confirmée le 20 juillet, à Buckingham Palace. Dans son discours, M. Burnham a souligné la nécessité de rétablir le contrôle public sur le logement, les transports et les services publics. Il a aussi souligné que le gouvernement aurait un rôle accru dans l'investissement direct dans les secteurs stratégiques. Les marchés ont réagi négativement aux premières annonces politiques, car ses commentaires sur la recherche de souplesse en matière budgétaire ont fait grimper les taux des obligations d'État et provoqué une liquidation de la livre sterling. Alors que beaucoup s'attendaient à ce que le nouveau chancelier de l'Échiquier soit Shabana Mahmood, c'est John Healey, ancien ministre de la Défense qui avait démissionné sous M. Starmer, qui a été nommé à ce poste.

À la suite d'une enquête réglementaire sur l'origine de ses dons politiques, Nigel Farage, chef du parti Reform UK, a annoncé sa démission du Parlement. M. Farage a indiqué que son départ était stratégique plutôt que définitif, et déclaré son intention de déclencher une élection partielle dans sa circonscription dans l'espoir d'être réélu.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS À VENIR	
DATE	ÉVÉNEMENT
2 SEPT	 Décision concernant le taux de la BdC
10 SEPT	 Décision concernant le taux de la BCE
16 SEPT	 Décision concernant le taux de la Fed
17 SEPT	 Décision concernant le taux de la BdA
18 SEPT	 Décision concernant le taux de la BdJ

Marchés émergents

Lors de sa réunion du 30 juin, la banque centrale de la Colombie a procédé à un relèvement massif (75 pb) des taux, les portant à 12 % lors d'un vote divisé, avec quatre des sept membres favorables à la décision. Les réunions de la banque centrale tenues plus tôt cette année ont fait l'objet d'une grande attention de la part du président Alberto Petro, lequel a plaidé en faveur d'une baisse des taux et mis en place une augmentation du salaire minimum pour contrer le resserrement de la politique monétaire. Cependant, la victoire du candidat conservateur Abelardo de la Espriella au second tour des élections présidentielles a apaisé les craintes que les alliés de Petro continuent d'exercer des pressions sur la banque centrale. De plus, un tribunal a suspendu une règle exigeant la présence du ministre des Finances Germán Ávila aux réunions de la banque centrale, après sa menace de veto plus tôt dans l'année. **Espriella, qui devrait entrer en fonction le 7 août, a annoncé Miguel Gomez comme nouveau ministre des Finances.**

Les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur les produits du Brésil en vertu de l'article 301, en réponse à des pratiques commerciales déloyales. Ces droits de douane sont entrés en vigueur le 22 juillet avec d'importantes exemptions pour le café, le bœuf, les pièces d'avions et l'éthanol. L'escalade des droits de douane exerce des pressions à la fois sur le président sortant Luiz Inacio Lula da Silva et sur son rival Flávio Bolsonaro. M. Lula a d'ailleurs accusé ce dernier d'inciter l'administration Trump à instaurer des droits de douane à titre de punition politique. Les données sur l'inflation publiées par l'IPCA au début de juillet ont été inférieures aux estimations, ouvrant la voie à une baisse des taux de 25 pb lors de la prochaine réunion du COPOM en août. Toutefois, la politique intérieure, les manchettes sur les droits de douane et les élections à venir continuent d'être des facteurs clés pour la BRL.

La Corée a officiellement lancé le 6 juillet la négociation du won 24 heures sur 24, avec une ouverture des marchés du lundi au samedi 6 h en heure de Séoul pendant l'heure d'été de New York. Cette décision améliorera l'accès des investisseurs étrangers aux marchés sud-coréens, et elle s'inscrit dans la transition vers une monnaie à négociation libre à compter de janvier 2027. La Banque de Corée a augmenté ses taux pour la première fois en trois ans, les portant à 2,75 %. Par ailleurs, le rapatriement par SK Hynix de dollars détenus dans des certificats américains d'actions étrangères a également contribué à la progression du won. Selon certains rapports, les autorités coréennes sont intervenues sur le marché des changes le 30 juillet, ce qui a propulsé le KRW à son plus haut niveau depuis octobre 2025 et consolidé un gain de 7 % pour le mois.

© Copyright Banque Royale du Canada 2026. RBC Services aux investisseurs^{MC} est une marque nominative mondiale qui exerce ses activités principalement par l'intermédiaire des sociétés suivantes : Banque Royale du Canada et Fiducie RBC Services aux investisseurs, ainsi que leurs succursales et sociétés affiliées. Au Royaume-Uni, RBC Services aux investisseurs exerce ses activités par l'intermédiaire de la succursale de Fiducie RBC Services aux investisseurs située au Royaume-Uni, en étant agréée et réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Elle est agréée par la Prudential Regulation Authority. Elle est assujettie à la réglementation de la Financial Conduct Authority et, de façon restreinte, à la réglementation de la Prudential Regulation Authority. Des précisions sur l'étendue de la réglementation de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority applicable vous sont fournies sur demande. RBC Offshore Fund Managers Limited est régie par la commission des services financiers de Guernesey (Guernsey Financial Services Commission) pour ses activités de placement. Le numéro d'enregistrement de l'entreprise est le 8494. Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et ne constitue pas un conseil financier, fiscal, juridique ou comptable, et ne doit pas être considéré comme tel. RBC Services aux investisseurs ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie d'aucune sorte quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements qui y figurent ou auxquels il est fait référence. Dans la mesure autorisée par la loi, ni RBC Services aux investisseurs, ni ses sociétés affiliées ou toute autre personne n'assument une responsabilité quelconque à l'égard de toute perte ou de tout dommage découlant directement ou indirectement de l'utilisation des données de ce document. Les liens vers des sites Web externes ne sont fournis qu'à titre de référence. RBC Services aux investisseurs ne vérifie, ne recommande, n'approuve, ni ne contrôle le contenu de ces sites, et décline toute responsabilité à cet égard. L'utilisation des liens menant vers des sites Web externes est à vos risques. ® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.